

Appel à candidatures

Bourse de recherches à Jérusalem (Archives et fonds documentaires de la Custodie franciscaine de Terre sainte)

Date limite : 31 mai 2023

SEE ENGLISH BELOW

Dans le cadre du projet Bibliothèques d'Orient initié par la **BnF** en 2016 et dont la **Custodie** est partenaire depuis novembre 2021 ainsi que dans le cadre du programme scientifique du **CRFJ** (axe 2 : Histoire, Traditions, Mémoire), le **CRFJ** et la **BnF** proposent l'attribution de deux ou trois bourses de recherche financées par **The Mellon Foundation** pour une durée de 3 à 6 mois et un montant forfaitaire de 1 875 € par mois. Les séjours à Jérusalem devront se dérouler entre le 1er octobre 2023 et le 31 décembre 2024.

Ces bourses constituent une aide à la recherche et à la rédaction de travaux académiques. Elles sont destinées à favoriser l'identification, la description et/ou l'étude des fonds (archives, imprimés et photographies) détenus par la Custodie et qui sont l'objet d'une convention de partenariat entre la Custodie et la BnF en vue de leur numérisation, mise en ligne sur Gallica et valorisation, en particulier scientifique.

Les boursiers peuvent être des doctorants, des post-doctorants ou des étudiants de niveau master, sans contrainte de nationalité ou d'établissement principal de rattachement.

Les fonds particulièrement concernés sont :

- Le fonds photographique ancien, dont environ 4 000 plaques de verre;
- Le fonds d'ouvrages publiés par les Presses Franciscaines (*Franciscan Printing Press*);
- Les archives de la pharmacie de la Custodie ainsi que les ouvrages de médecine et de pharmacie conservés dans la bibliothèque;
- Une partie des fonds de firmans mamelouks et ottomans conservés dans les archives de la Custodie.

Les thématiques de recherche pourront concerner l'histoire et la description des fonds et/ou l'ensemble des aspects historiques, jusqu'aux années 1950, pour lesquels les fonds concernés constituent des sources documentaires.

La période d'attribution des bourses est comprise entre le **1er octobre 2023 et le 31 décembre 2024**.

Les candidatures seront examinées par un comité composé de membres respectifs des trois institutions partenaires (Custodie, BnF, CRFJ) ainsi que d'une experte extérieure. **Les candidats seront informés des résultats de la sélection au plus tard le 30 juin 2023.**

Conditions d'attribution des bourses :

Les bourses seront attribuées en trois versements. Le premier interviendra après la signature de la convention qui se fera en personne au siège du CRFJ. Le second interviendra au cours de la période d'attribution et le troisième à l'issue de cette période. Dans la mesure du possible, les versements seront effectués en euros sur des comptes bancaires domiciliés dans l'Union européenne.

Le montant mensuel de la bourse est forfaitaire et s'élève à 1 875 €. Tous les frais de transport, logement, nourriture, visa, assurances obligatoires (médicale, responsabilité civile et rapatriement) sont à la charge des boursiers.

Le CRFJ et la Custodie ne pourront être garant du boursier dans ses démarches auprès des autorités locales, tout particulièrement en matière d'octroi de visa ou d'autorisation de séjour à Jérusalem. Pour information, les titulaires d'un passeport européen peuvent bénéficier d'un visa automatique (et gratuit) de 3 mois au moment de leur entrée en Israël, visa renouvelable une fois (pour 3 mois) par une nouvelle sortie/entrée sur le territoire.

Les boursiers pourront être accueillis au CRFJ qui mettra à leur disposition des espaces et des outils de travail et dont le directeur assurera le rôle de référent scientifique. Ils seront également accueillis dans les locaux de la Custodie où l'accès aux documents leur sera fourni.

Durant la période d'attribution de la bourse, les boursiers seront tenus d'être présents principalement à Jérusalem, de travailler à la rédaction d'un article académique ayant vocation à être publié, et d'exposer oralement leurs recherches en cours dans les fonds de la Custodie. Ils seront également tenus de rédiger un rapport d'activités à l'issue de la période d'attribution de la bourse.

Éléments constitutifs du dossier (en français ou en anglais) :

- Le formulaire de candidature complété et signé;
- Le projet de recherche (2 pages minimum, 4 pages maximum) faisant clairement apparaître le fonds qui sera l'objet de l'étude par le candidat, l'intérêt de ce fonds pour le projet, et le traitement éventuel auquel le fonds sera soumis (identification, indexation, description, etc.);
- Un CV;
- Une lettre de motivation d'une page maximum;
- Au minimum une lettre de recommandation d'une personnalité scientifique (chercheur ou universitaire confirmé).

Le dossier est à envoyer par voie électronique à f.klos@terrasanctamuseum.org en mettant en copie geraldine.chatelard@bnf.fr, lemire.vincent@gmail.com et frastephane@custodia.org, **au plus tard le 31 mai 2023.**